

## La saison photo



Locaux flambants neufs pour la bibliothèque



Fleurissement du centre bourg



Nouvel espace de jeux pour la maison de la petite enfance



La piscine, un entretien quotidien en période d'ouverture



Kayakistes en herbe sur la Risle



Record d'affluence au Canton d'été



Cinquantenaire de l'Avenir Ruglois



De bonnes affaires à la brocante de l'UCR



Derniers réglages avant la Fête de la musique



L'équipe dynamique du COS

## Les manifestations

### Octobre

2 Loto de l'U.S.R.  
10 ARMADA (Chansons Françaises)  
12 Conférence sur la mémoire  
15 Concours de coïncidence de l'Avenir ruglois  
16 Loto de l'Amicale des sapeurs-pompiers  
23 Concert de l'Avenir Ruglois  
23/24 Salon des Loisirs créatifs  
30 Loto du Carreau Ruglois

### Novembre

11 Banquet des Anciens Combattants  
19 Soirée beaujolais  
20 Avenir Ruglois - Ste Cécile  
21 Salon des Numismates  
24 Don du sang

### Décembre

4 Bourse aux jouets des Parents d'élèves  
6 Spectacle de chansons  
15 Spectacle de Noël pour tous les enfants  
16 Spectacle de Noël de la petite enfance  
18 Marché de Noël



## Le carnet

### Décès

Monsieur Bernard MORISÉ	Madame Jeannine GALLERNE
Madame Josette TURPIN	veuve KERGUS
épouse BELLIES	Monsieur Raymond PESLIN
Madame Huguette HURON	époux LEYZAT
Madame Jacqueline BESNIER	Madame Esther ROSCHKO
Veuve COLLIN	Mademoiselle Christelle SCHMITZ
Monsieur Jean BOUCHERON	Madame Henriette BOISARD
Monsieur Francis PÉRENNÉS	veuve LEBLOND
Monsieur Jean MARJOU	Madame Denise MOLVAUX
Madame Gabrielle CARBONEL	veuve POTTIER
épouse CROQUET	Monsieur Paul CARMES
Madame Marguerite HESCLO-WIEZ	veuve COMBOURIEU

### Naissances

Nathan MEZERETTE  
Tyler JOSSE  
Eliéa TRUELLE  
Sophie ISSAD  
Lonyls BLACHE  
Yasser IGUAZRANE  
Nataël PICARD  
Pablo VARIN  
Ilann NOEL  
Lilou LÉVÈQUE  
Showna JOSSE

### Mariages

Monsieur Sylvain COURTIN/Mademoiselle Claire FOUGEROLE  
Monsieur Alexandre LOONES/Mademoiselle Elodie ALEXANDRE  
Monsieur Christophe BUNEL/Mademoiselle Coralie CLAUZIER  
Monsieur Emmanuel PERRIN/Madame Isabelle THÉRY

### Infos pratiques

**MAISON DES SERVICES**  
33 Ter, rue Aristide Briand  
27250 RUGLES  
02 32 24 70 42  
Fax : 02 32 24 13 74  
contact@mairie-rugles.fr  
www.rugles.fr

**Heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9H00 à 11H45 et de 13H30 à 16H30

**La Crèche Structure Multi Accueil (SMA)**  
02 32 22 22 63  
multiaccueil-rugles@orange.fr

**Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)**  
02 32 22 22 66 ou 06 31 87 31 52  
ram-rugles@orange.fr

**Espace Public Numérique**  
02 32 24 96 82  
epn-rugles@orange.fr

**Visio Accueil**  
02 32 24 96 80  
visio-accueil@orange.fr

### Bon à savoir

#### les numéros utiles en cas d'urgence

Le SAMU .....	15
La police nationale .....	17
Les sapeurs-pompiers .....	18
Secours depuis un portable .....	112
La police municipale .....	06 07 14 53 47
Urgences Hôpital de L'Aigle .....	02 33 24 96 95
Astreinte des services techniques municipaux .....	06 78 71 11 44

#### Les 4 saisons

Bulletin trimestriel d'information municipale édité par la Ville de Rugles  
Directeur de la publication : Denis Guittion  
Responsable de l'édition : Claude Boutelet  
Conception - Réalisation : Visions de Campagne  
Impression : Le Bon Caractère

www.rugles.fr  
automne 2010

# Les 4 SAISONS

Bulletin d'information municipal de la ville de Rugles



### L'EDITO

Cet été a vu se poursuivre les gros travaux entrepris sur votre commune.

La réhabilitation de la station d'épuration se poursuit. Dans un environnement que nous voulons tous de plus en plus durable, il était important de se doter d'une station efficace.

Le logement familial construit quinze nouveaux logements en centre-ville face à la poste.

Enfin la réhabilitation du centre-bourg menée ensemble, en communauté de communes se déroule de façon ordonnée. Nous espérons que les désagréments occasionnés par ces travaux vous sont supportables. Le calendrier est tenu par les entreprises et en l'absence d'élément imprévu, Rugles, comme tous les chefs-lieux alentours, aura un nouveau visage, avec une circulation piétonne renforcée tout en conservant un nombre suffisant de places de stationnement de proximité pour un accès pratique à vos commerces.

Les enfants ne sont pas oubliés dans notre planning de travaux. En effet, la cour de l'école maternelle a subi une cure de jouvence avec l'installation de nouveaux jeux extérieurs. Vous en trouverez aussi dans le parc François Mitterrand ainsi qu'à l'espace petite enfance.

Les toilettes publiques derrière l'église devraient être achevées fin septembre.

D'ici la fin de l'année 2010, une vidéo-protection sécurisera les abords et espaces de la salle des fêtes, de la petite enfance (récemment cambriolé) et le parking derrière l'église, qui a plusieurs fois été le lieu de dégradation des véhicules qui y stationnaient.

Comme les années précédentes le canton d'été a remporté un vif succès, à mettre au crédit de ses organisateurs en communauté de communes.

J'espère que cette période estivale a été profitable à tous.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée.

A bientôt

Bien cordialement  
Denis Guittion



Les travaux



L'association



Cadre de vie



**le mot de l'élu**

**Des investissements au quotidien**

La Commission « Travaux, équipements, urbanisme, environnement » est composée de six élus communaux. Elle se réunit régulièrement pour examiner les dossiers, analyser les projets soumis au conseil municipal (travaux de fonctionnement et d'investissement, éclairage public, nouveaux équipements, acquisition de matériels), visiter les chantiers en cours, répondre aux demandes des administrés.

Après l'analyse des besoins, les projets techniques et les aménagements sont étudiés en tenant compte des critères de sécurité et d'économie d'énergie. Des réflexions sont menées afin de préserver au mieux notre environnement (par exemple : la diminution de l'utilisation de pesticides) et dans une logique de développement durable (restauration des berges de la Risle). En parcourant ce bulletin d'information, vous retrouverez tout au long de l'année le fruit du travail de cette commission.

Jean-Jacques Monthulé  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
aux travaux et à l'urbanisme



Construction de 15 logements en centre ville, face à la poste

**Accueil du public aux services techniques :**  
le mercredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement de 13H30 à 17H  
Rue de la Garenne  
Tél : 02 32 24 67 98  
Fax : 02 32 35 20 38  
Mail : servicestechniques-rugles@wanadoo.fr

Service d'astreinte : 06 78 71 11 44

Permanence de  
J.J. Monthulé :  
le mercredi de  
11H00 à 12H00  
en mairie



Le chantier de la place Albert Huille

**Les Services Techniques**

Pour effectuer l'étude, la planification, la gestion et la réalisation des travaux projetés, la commission travaux s'appuie sur les services techniques municipaux.

Les Services Techniques sont composés de 14 agents techniques et d'une secrétaire administrative.

Leur mission générale consiste :

- à entretenir et à valoriser le patrimoine communal
- et réaliser et suivre les travaux suivant les orientations municipales
- Ils regroupent plusieurs services et des domaines extrêmement variés sont traités :
- l'entretien et le bon fonctionnement des bâtiments (mairie, groupes scolaires, salles communales, logements...)
- ce qui représente environ 12 000 m<sup>2</sup> de surface
- l'entretien des espaces verts et espaces sportifs, soit 14 ha de superficie
- l'amélioration du cadre de vie (fleurissement, illuminations de fin d'année)
- l'assainissement communal (station d'épuration et réseaux des eaux usées et pluviales)
- la propreté de la commune
- la maintenance des équipements urbains (mobiliers, aires de jeux, signalétique...)
- l'utilisation et les permissions de voirie

Un service d'astreinte technique permet d'intervenir à la demande de l'administration pour régler un problème technique important ou un danger susceptible de mettre en péril des biens ou des personnes dont la collectivité a la responsabilité.

Par ailleurs, les Services Techniques se mettent à votre disposition dans d'autres domaines :

- le cimetière de la ville
- sa participation active avec le service culturel à l'installation et le montage du matériel des fêtes et manifestations
- sa mise à disposition auprès des services de la communauté de communes du canton pour assurer l'entretien de la piscine intercommunale et auprès du syndicat d'eau intercommunal pour assurer la maintenance de la distribution de l'eau potable (captages et réseaux de Rugles)
- le déneigement et le sablage des voiries en période hivernale

Les Services Techniques municipaux sont en constante évolution depuis ces dernières années. Les travaux sont réalisés en régie dès lors que la diversité des compétences des agents et le matériel disponible le permettent. En dehors, les marchés de fournitures et travaux sont réalisés selon le code des marchés publics.

Malheureusement nos équipes techniques passent beaucoup de temps à la remise en état d'équipements détériorés, au nettoyage des abords des voiries, parcs et cours d'eau par manque de civisme.

C'est, chaque année, des heures qui pourraient être utilisées autrement afin d'améliorer notre quotidien.

**La voirie**

Deux élus de la commission des travaux sont également délégués en communauté de communes à la commission de création, aménagement et entretien de la voirie. En effet, la communauté de communes détient la compétence pour assurer l'entretien des voiries communales pour offrir des conditions de circulation routière satisfaisantes.

Ses actions concernent :

- l'entretien de la chaussée, des accotements et trottoirs, des bandes et pistes cyclables, des fossés, talus de délaïs ou de remblais, des ouvrages d'art (ponts, aqueduc, passerelles...).
- la sécurité de la circulation : fauchage des accotements, entretien de la signalisation verticale et horizontale, des feux tricolores.
- Les travaux neufs d'investissement : opérations ponctuelles de création de voies et l'aménagement des centres bourgs.



**L'urbanisme**

La Ville de Rugles dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les orientations d'urbanisme de la commune et en exprime le projet urbain. Il délimite des zones à l'intérieur desquelles sont définies, les règles applicables aux projets et autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, lotissement...). Il est recommandé de consulter ce document avant toute demande d'urbanisme afin d'élaborer son projet en fonction du règlement du PLU.

Par délégation du Maire, l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme prend en charge toutes les demandes d'autorisation d'occuper le sol. En 2009, il a été déposé 23 déclarations préalables, 16 dossiers de permis de construire, 1 permis de démolir et 44 demandes de certificats d'urbanisme. Après examen du dossier, l'instruction est réalisée par les services de la Direction Départementale des Territoires de l'Eure ; le dossier est parfois également soumis à l'avis des Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine.

Les élus de la commission, l'équipe du secrétariat et des services techniques municipaux vous assurent de leur engagement pour vous apporter le meilleur service possible.

**Station d'épuration : phases de tests concluantes**

La Sté SOGEA Nord Ouest TP, constructeur en charge de la nouvelle station d'épuration a prévu la fin du chantier pour début 2011.

Quelques données techniques pour appréhender l'ampleur des travaux :

- Terrassement de la filière boue (silos) 6m de haut, 14m de diamètre total = 800m<sup>3</sup>
  - Réalisation des fondations profondes, CMC (colonnes à modules contrôlés) 12,15m de profondeur, 300m de diamètre plus une injection de mortier d'environ 1,5m<sup>3</sup>.
  - Réalisation des radiers, des voiles et couverture. Tout cela représente 473m<sup>3</sup> de béton et 15 tonnes d'acier.
  - Validation d'étanchéité des ouvrages (3 semaines en eau) et mise en service d'un silo pour maintenir l'évacuation des boues actuelles.
  - Démolition des anciens bassins (filière boue) reprise des étapes précédentes pour la construction de la filière eau bassin aération et clarificateur.
- Montant de l'opération 2.560.000 € subventionnée à hauteur de 60 % (Département de l'Eure et Agence de l'Eau Seine Normandie).



Livraison prévue pour début 2011

**Un nouveau centre d'incendie aux normes HQE**



Perspective du nouveau centre d'incendie et de secours

L'actuel centre d'incendie et de secours situé rue Paul Doumer, contrastait fortement avec le développement humain, technique et technologique des moyens de secours d'aujourd'hui.

Il ne permettait pas d'accueillir les 25 sapeurs-pompiers volontaires, dont 6 féminins dans des locaux adéquats pour assurer les missions de secours à la population et pouvoir y remettre les véhicules animant le centre.

Le nouveau centre d'incendie et de secours de Rugles sera implanté dans la zone d'activités du Petit Hanoy. Le terrain a été cédé par la Communauté de communes du canton de Rugles pour l'euro symbolique. Une démarche "haute qualité environnementale" a été adoptée avec comme particularités une construction en bois, un toit végétalisé, l'orientation nord sud du bâtiment permet d'installer toutes les activités opérationnelles du centre au sud (bureaux, formation, remises) pour bénéficier au maximum de l'apport solaire.

Cette construction de 1 700 000 € résulte d'un partenariat avec le SDIS qui dans l'opération est maître d'ouvrage et concepteur du programme, le Conseil Général de l'Eure qui lui est financier, le cabinet Babel architectes qui assure la maîtrise d'oeuvre et EAD, maître d'ouvrage délégué.

La livraison est prévue pour début 2011.

**Projecteur**



Patrick Bauguin,  
un président dynamique

Patrick Bauguin, figure locale bien connue des ruglois préside l'Union Sportive Rugloise depuis mai 2008. Mais c'est en 1933 que fut créée L'USR par H. Charles Conotte, jeune ingénieur des Tréfilereries du Havre, passionné de football, de basketball, de tennis et de gymnastique.

Depuis, l'association qui compte le plus d'adhérents à Rugles a acquis de par ses bons résultats sportifs au niveau départemental, une image forte.

Cette évolution n'est pas le fait du hasard mais bien le résultat d'une succession de présidents dévoués à la cause sportive ayant su valoriser leur travail auprès des autorités locales.

Actuellement, les effectifs s'élèvent à 850 licenciés répartis dans 9 sections : 33 au ball trap, 28 au billard, 128 à la danse, 185 au football, 64 à la gymnastique, 149 au handball, 164 au judo, 101 au tennis et 14 au volley.

<< Toutes ces sections sont encadrées par une soixantaine de bénévoles et d'éducateurs. De plus, l'USR possède des infrastructures idéales pour permettre de faire évoluer nos jeunes dans de très bonnes conditions >> insiste le président.

Pour plus d'information et si vous souhaitez rejoindre cette grande famille, vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante : [www.usrugles.com](http://www.usrugles.com).

Contact : 02 32 24 79 05